

INTRODUCTION

I — ARGUMENT

§ 1. On lit trop souvent, même sous la plume de traducteurs avertis, que la traduction est un art. Cette formule, pour contenir une part de vérité, tend néanmoins à limiter arbitrairement la nature de notre objet. En fait la traduction est une discipline exacte, possédant ses techniques et ses problèmes particuliers, et c'est ainsi que nous voulons l'envisager dans les pages qui vont suivre. Ce serait, croyons-nous, faire un grand tort à la traduction que de la classer sans examen parmi les arts — un huitième art en quelque sorte. Ce faisant, on lui refuse une de ses qualités intrinsèques, son inscription normale dans le cadre de la linguistique ; on écarte d'elle les techniques d'analyse actuellement à l'honneur en phonologie et morphologie, et que des précurseurs tels que Bally appliquaient déjà il y a cinquante ans dans le domaine de la stylistique.

Certes, si l'on a pu dire que traduire est un art, c'est parce qu'il est possible de comparer plusieurs traductions d'un même original, d'en rejeter certaines comme mauvaises, d'en louer d'autres pour leur fidélité et leur mouvement. Il y aurait donc pour un texte donné non pas une traduction unique, mais un choix devant lequel le traducteur a hésité avant de proposer sa solution. Et s'il y a eu choix, il y a eu par là même démarche artistique, l'art étant essentiellement un libre choix.

Mais on peut prendre le problème par l'autre bout et dire que s'il n'y a pas de traduction unique d'un passage donné, cette non-univocité¹ de la traduction ne provient pas d'un caractère inhérent

1). Les termes techniques de cet ouvrage sont définis au cours de la démonstration ; ils le sont également au glossaire placé en tête du volume pour la commodité des lecteurs, qui voudront bien s'y reporter le cas échéant.

à notre discipline, mais plutôt d'une exploration incomplète de la réalité. Il est permis de supposer que si nous connaissions mieux les méthodes qui gouvernent le passage d'une langue à l'autre, nous arriverions dans un nombre toujours plus grand de cas à des solutions uniques. Si nous possédions un critère quantitatif pour rendre compte de l'exploration du texte, nous pourrions même exprimer par un pourcentage le nombre de cas qui échapperaient encore à l'univocité.

Au lieu de constater la difficulté de manière désinvolte en parlant de "trahison" et en rejetant ainsi la traduction du domaine des sciences humaines², il nous a paru préférable de poser le principe de l'exploration méthodique du texte à traduire et de la traduction proposée. Après quoi, il nous sera loisible de montrer pourquoi l'utilisation des techniques est, de plein droit, un art apparenté à l'art de la composition qui préside à la rédaction du texte original. En d'autres termes la traduction devient un art une fois qu'on en a assimilé les techniques. Il suffit d'avoir eu à corriger des copies de version lors d'un concours de traducteurs pour savoir qu'en général le succès récompense surtout ceux qui ont du métier, et que ce métier leur a été enseigné par des anciens formés par l'expérience d'une profession souvent ingrate, et qui savent qu'il ne suffit pas d'être bilingue pour s'improviser traducteur.

§ 2. La méthode que nous proposons ne s'applique d'ailleurs pas uniquement aux travaux de professionnels, mais aux différents domaines de la traduction. On peut en distinguer au moins trois : le domaine scolaire et le domaine professionnel, déjà reconnus, auxquels nous ajouterons celui de la recherche linguistique.

La traduction scolaire peut être soit un procédé d'acquisition (aujourd'hui condamné) soit un procédé de vérification. Il permet alors de s'assurer si les élèves ont assimilé les mots et les tours de la langue étrangère (thème) ou s'ils sont capables de saisir et de rendre le sens et les nuances d'un texte étranger (version).

En dehors de l'école, la traduction a pour but de faire connaître à d'autres ce qui a été dit ou écrit dans la langue étrangère. Celui qui traduit ne traduit pas alors pour comprendre mais pour faire comprendre. Il a compris avant de traduire.

2). Il ne faut pas oublier que la linguistique est sans doute la plus exacte des sciences de l'homme, celle du moins qui a le plus d'avance sur les autres, par un concours de circonstances qui ne saurait être fortuit. Cf. Trager et Smith: "It is probably true that in linguistics, because of the extremely formal and handable nature of the data, the greatest progress in organization on the proper levels has been made." *Outline of English Structure* (1951), p. 81.

On peut considérer un troisième rôle de la traduction. La comparaison de deux langues, si elle est pratiquée avec réflexion, permet de mieux faire ressortir les caractères et le comportement de chacune. Ici, ce qui compte, ce n'est pas le sens de l'énoncé, mais la façon dont procède une langue pour rendre ce sens. Dans quelle mesure, par exemple, révèle-t-elle la situation sous-jacente de l'énoncé ? Une simple phrase telle que "He went north to Berlin", recueillie dans un roman, ne peut guère se traduire littéralement en français. On peut le regretter, mais il vaut mieux se rendre compte, à la réflexion, que le français n'éprouve pas le besoin de donner la précision qu'exprime "north". Intuitif dans le concret, il laisse au lecteur plus de liberté pour reconstituer la réalité. Étant donné son point de départ, par exemple Munich ou Vienne, le voyageur en question ne pouvait gagner Berlin qu'en allant vers le nord. Il en est de même de "up in your room" que nous rendons simplement par "dans votre chambre". C'est là une question de gains et de pertes (151). Ce n'est pas la seule qui se trouvera ainsi élucidée. La comparaison du français et de l'anglais que nous venons de faire nous a permis de dégager du français, et par voie de contraste, de l'anglais, des caractères qui resteraient invisibles au linguiste travaillant sur une seule langue. Il semble donc que la traduction, non pour comprendre ni pour faire comprendre, mais pour observer le fonctionnement d'une langue par rapport à une autre, soit un procédé d'investigation. Elle permet d'éclaircir certains phénomènes qui sans elle resteraient ignorés. A ce titre elle est une discipline auxiliaire de la linguistique.

§ 3. Il est à souhaiter que la traduction ainsi pratiquée inspire également les travaux scolaires et la formation des traducteurs professionnels. Mais dans la mesure où elle intervient dans l'enseignement des langues, il importe de bien délimiter sa place par rapport aux études de grammaire et de vocabulaire.

Si la traduction est avant tout une discipline comparée, il s'ensuit qu'elle suppose connus les objets qu'elle rapproche, à savoir les deux langues en présence. Il ne peut être question à l'école de connaissances étendues, mais on s'est rendu compte, il y a déjà longtemps, que le thème et la version ne sont profitables que si on les pratique à l'intérieur d'un domaine préalablement exploré par d'autres procédés. Quant au traducteur de profession, il doit connaître toutes les nuances de la langue étrangère et posséder toutes les ressources de sa langue maternelle. Autant dire que la grammaire et le vocabulaire ne doivent avoir aucun secret pour lui. Le présent ouvrage s'adresse

à ceux qui possèdent une bonne connaissance de la langue étrangère courante, que ce soit le français ou l'anglais. Son but n'est pas d'exposer des faits de grammaire ou de vocabulaire, mais d'examiner comment fonctionnent les pièces du système pour rendre l'idée exprimée dans l'autre langue. Des faits de langue ainsi examinés se dégagera une théorie de la traduction reposant à la fois sur la structure linguistique et sur la psychologie des sujets parlants³.

Notre étude restera donc en marge de la grammaire et du lexique, mais elle y puisera néanmoins sa substance. Elle permettra aussi de faire la synthèse de notions qui restent souvent disjointes. Elle offrira aux traducteurs de métier des points de repère précieux dans le classement des notions déjà acquises et des faits nouveaux.

§ 4. Pour arriver à ce résultat nous devons :

a) essayer de reconnaître les voies que suit l'esprit, consciemment ou inconsciemment, quand il passe d'une langue à l'autre, et en dresser la carte. S'il y a toujours des moments où il est préférable de prendre à travers champs, il n'en reste pas moins vrai qu'un réseau de routes soigneusement tracées facilitera le transit de la pensée entre les deux langues.

b) étudier sur des exemples aussi précis et aussi probants que possible les mécanismes de la traduction, en dériver des procédés, et par delà les procédés retrouver les attitudes mentales, sociales, culturelles qui les informent.

Il n'est pas question de donner une collection de recettes dont l'application automatique aboutirait à une mécanisation de la traduction⁴. Comme il a été dit précédemment, nous ne croyons pas aux solutions uniques. Mais nous sommes persuadés qu'une confrontation

3). Cf. la remarque de J. Bélanger, dans son compte rendu du livre de H. Godin, *Les Ressources stylistiques du français contemporain* : "lorsqu'ils traduisent [les anglicistes] font plus ou moins consciemment de la stylistique comparée du français et de l'anglais. Les registres d'expression des deux langues coïncident exactement sur peu de points, en dépit des apparences." *Les Langues modernes* 44.5 (1950) p. 348.

Pour ce qui est de la préparation grammaticale et lexicologique du traducteur nous renvoyons à une bibliographie sommaire p. 318.

4). Par mécanisation de la traduction, nous voulons parler d'un automatisme des réflexes du traducteur qui le dispenserait de penser à la valeur totale de son texte ; nous ne faisons pas allusion ici aux efforts des cybernéticiens pour élaborer des machines à traduction, point sur lequel nous reviendrons (35, 151). Cependant, l'intérêt d'une certaine mécanisation n'est pas négligeable, et ne doit pas échapper au traducteur. Il nous est parfois arrivé de nous trouver devant un texte difficile, alors que la journée avait été longue et fatigante. Une application "mécanique" des techniques de la traduction permettait alors d'arriver sans difficulté à un premier jet correct, qu'il suffisait ensuite de relire pour corriger les raideurs inévitables du procédé.

des deux stylistiques, la française et l'anglaise, permet de dégager les lignes générales et même dans certains cas des lignes précises. Cette confrontation et la création de catégories de la traduction à laquelle nous sommes amenés, ne sont pas de purs jeux d'esprit. Il s'agit de faciliter au traducteur l'identification de difficultés auxquelles il se heurte et de lui permettre de les placer dans les catégories ad hoc, à côté de celles pour lesquelles une solution a déjà été proposée. Nous pensons par exemple que celui qui a traduit "École maternelle" par "Motherly School" aurait évité cette faute s'il avait su que "motherly" est un mot purement affectif, alors que "maternelle" peut être à la fois intellectuel et affectif. On verra plus loin que l'opposition des caractères intellectuels et affectifs permet de serrer de plus près les différences entre les faux amis.

§ 5. Ecrivant en français pour des lecteurs en majorité francophones, nous serons naturellement portés à partir de l'anglais pour aboutir au français. Mais nous estimons cependant que la comparaison des deux langues doit se faire dans les deux sens. C'est pourquoi les expressions dont nous nous servons : LD, **langue de départ** et LA, **langue d'arrivée**, s'appliqueront indifféremment à l'anglais et au français. C'est dire que nous ferons à la fois du thème et de la version, et les spécialistes de français dont l'anglais est la langue maternelle devraient pouvoir utiliser le présent ouvrage.

§ 6. Notre étude comprend trois parties qui correspondent à trois aspects de la langue : le **lexique**, l'**agencement** et le **message**. Dans l'Appendice on trouvera quelques textes permettant d'appliquer la méthode que nous proposons.

Avant de reconnaître les cheminements qui permettent de passer d'une langue à l'autre, il convient de proposer et de définir certaines notions dont nous aurons besoin au cours de notre étude.

II — NOTIONS DE BASE

§ 7. Le **signe linguistique** :

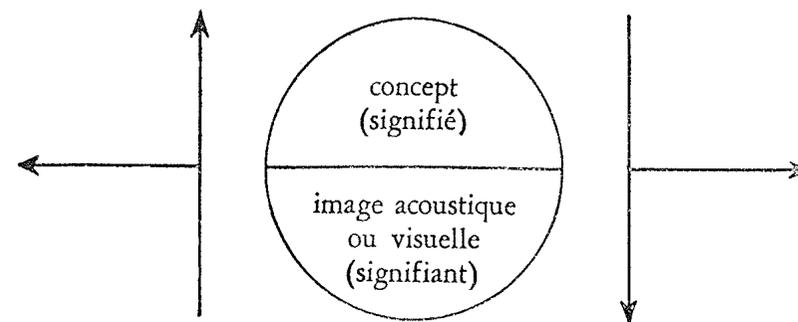
Un énoncé se compose de **signes**. Les signes relèvent du vocabulaire, de la grammaire, de l'intonation, etc. Ils donnent à l'énoncé un **sens global** que nous appelons le **message** et qui est la raison d'être de l'énoncé. A côté des signes il faut distinguer les **indices**. Le signe est employé à dessein par celui qui parle. L'indice est au contraire la révélation involontaire de sa condition sociale, de son caractère et de son humeur du moment. Celui qui lit ou écoute, s'il est observateur, remarquera les indices en même temps qu'il enregistrera les signes. De même qu'une bonne explication de texte doit dégager les indices aussi bien que les signes, la traduction doit tenir compte des uns et des autres. L'étude des indices fait partie de la **documentation**. (App. 1).

L'énoncé correspond à une ou à plusieurs situations. La **situation** est la réalité que les mots évoquent. On sait qu'il est dangereux de traduire sans tenir compte du contexte. Allant plus loin, nous dirons que le contexte ne prend tout son sens que lorsqu'on reconstruit mentalement la situation qu'il décrit. C'est là surtout une question de **métalinguistique** (246 sq.).

La notion de signe n'est pas simple. Selon la définition de F. de Saussure le signe est l'union indissoluble d'un concept et de sa forme linguistique, écrite ou parlée. La partie conceptuelle du signe s'appelle le **signifié**, et la partie linguistique, le **signifiant**. Quand, pour un contexte donné, un mot a un équivalent exact dans une autre langue, il n'y a, pratiquement, qu'un signifié pour deux signifiants. Ex. : "knife" et "couteau" dans le contexte "couteau de table : table knife". Mais les signifiés de deux signifiants jugés interchangeable peuvent ne pas coïncider entièrement. C'est le cas de "bread" et de "pain". Le pain anglais n'a ni le même aspect ni la même importance alimentaire que le pain français.

Le traducteur doit s'occuper du côté purement formel des signes, savoir, par exemple, la différence entre "booksellers" et "bookseller's", "it please" et "it pleases", "j'en doute" et "je m'en doute", et nous répétons que ces connaissances préalables sont sous-entendues au cours de la présente discussion. Il doit s'occuper aussi et surtout de leur aspect conceptuel, de leur signification, qui l'oriente, comme nous

l'avons vu, vers une situation donnée. Le signe linguistique est donc une entité psychique à deux faces qui peut être représentée, comme dans le *Cours de linguistique générale*, par la figure suivante :



Les deux flèches verticales en sens inverse expriment l'interaction des deux moitiés du signe dans le continuum langue-pensée, qui constitue le message et que nous ne pouvons subdiviser en tranches que par une opération analytique difficile et arbitraire. Cette interaction est précisément le domaine par excellence du traducteur et elle s'opère non seulement sur le plan vertical, à l'intérieur du signe, pourrait-on dire, mais également de signe à signe, sur le plan horizontal, dans le déroulement du message, de telle sorte que la totalité du message est plus grande que la simple somme des signes qui le composent. C'est pour marquer ce deuxième plan de l'interaction que nous nous sommes permis d'ajouter les deux flèches horizontales aux flèches verticales de F. de Saussure, car en tant que traducteurs nous nous occupons surtout de message, et ce n'est que pour des raisons pratiques et pédagogiques que nous étudierons les signes séparés de ces messages.

§ 8. Le signifiant ne définit qu'exceptionnellement le signifié dans sa totalité. Le plus souvent il ne note qu'un aspect du signifié. Ce fait a été mis en lumière par Darmesteter dans son petit livre sur *La Vie des mots* (Delagrave, 1895) : « Le nom n'a pas pour fonction de définir la chose, mais seulement d'en éveiller l'image. Et, à cet effet, le moindre signe, le plus imparfait, le plus incomplet suffit, du moment qu'il est établi, entre les gens parlant la même langue, qu'un rapport existe entre le signe et la chose signifiée » (p. 43). Il en résulte que si les synonymes ont par définition des signifiés presque identiques, leurs signifiants évoquent des aspects différents. C'est ainsi que pour reprendre un exemple de Darmesteter, "vaisseau"

met l'accent sur la forme, "bâtiment" sur la construction, et "navire" sur la flottabilité. Du moins il en a été ainsi à l'origine. Depuis, les sujets parlants, qui n'ont pas de raison de penser historiquement, ne ramènent pas les mots à leur aspect initial. L'oubli de cet aspect est normal, inévitable, et même nécessaire pour que le mot s'identifie avec la totalité de la chose qu'il représente.

Ce qui est vrai à l'intérieur d'une même langue l'est aussi d'un dialecte à l'autre.

Ex. : "Keyless watch" (Br.) : "stem winder" (U.S.)

Ces mots désignent le même objet, mais l'un le caractérise positivement et l'autre négativement.

Dans ces conditions, il serait surprenant que d'une langue à l'autre les mots évoquent invariablement les mêmes facettes des choses qu'ils désignent.

Ex. : "armored car" (U.S.) : "fourgon bancaire".

Le terme français désigne l'usage de ce véhicule et le mot américain, son aspect⁵. De même :

"équipe de dépannage : wrecking crew"

Notre théorie de la **modulation** repose sur cette constatation (37).

§ 9. Signification et valeur :

Nous retrouvons ici une autre distinction faite par Saussure à propos des signes. La **signification** est le sens d'un signe dans un contexte donné. La **valeur** est ce qui oppose un signe à d'autres, non pas dans un énoncé mais dans la langue. L'exemple que donne Saussure est celui de "mouton". Ce signe a le même signifié que "sheep" dans des contextes tels que "Le berger garde ses moutons", mais il n'a pas la même valeur puisqu'il peut désigner la viande de mouton (mutton) et, ce que Saussure n'avait pas prévu, la laine comme garniture de vêtement (en anglais "mouton") (CLG, p. 160).

§ 10. Langue et parole :

Cette opposition est également saussurienne (CLG, p. 30-31). La langue, ce sont les mots et les constructions à la disposition du sujet parlant, mais en dehors de l'usage qu'il en fait. Dès qu'il parle ou qu'il écrit, ses mots et ses tours relèvent de la parole. La distinction est importante, car il y a toujours une légère déformation de

5). Il n'est d'ailleurs pas sûr que la construction d'un fourgon bancaire français justifie l'épithète de "armored". Il y aurait dans ce cas un fait de métalinguistique.

la langue dans la parole. La langue évolue par la parole. La parole a précédé la langue et certaines des réalisations de la parole contiennent à passer dans la langue. La langue correspond aux notions traditionnelles de lexique et de grammaire, la parole réside dans les faits de style — écrit ou parlé — qui caractérise tout énoncé. Le message relève surtout de la parole. Le rédacteur d'un message utilise les ressources de la langue pour dire quelque chose de personnel et d'imprévisible qui est un fait de parole. On voit tout de suite que nombre des difficultés de traduction tiennent plus à la parole qu'à la langue. Par ailleurs, la valeur relève de la langue, et la signification, de la parole.

§ 11. Servitude et option.

Dans la mesure où la langue nous est donnée, elle est un ensemble de **servitudes** auxquelles nous sommes contraints de nous soumettre. Par exemple, le genre des mots, la conjugaison des verbes, l'accord des mots entre eux. Dans ces limites il est possible de choisir entre les ressources existantes, et c'est cette liberté qui crée la parole. C'est un fait de langue que l'existence de l'imparfait du subjonctif. Ce n'est plus aujourd'hui une servitude et son emploi, devenu facultatif, représente donc une **option**. C'est d'ailleurs l'indice d'une certaine recherche, d'un souci de correction qui paraîtra désuet à certains.

Le traducteur devra donc distinguer entre ce qui est imposé au rédacteur et ce que celui-ci a utilisé librement. Sur les trois plans où va s'exercer notre analyse, le lexique, l'agencement et le message, la distinction entre servitude et option reste valable. En LD ce sont surtout les options qui doivent retenir l'attention. En LA le traducteur devra compter avec les servitudes qui entravent sa liberté d'expression et il devra aussi savoir choisir entre les options qui s'offrent à lui pour rendre les nuances du message.

§ 12. Surtraduction :

Le fait de traiter une servitude comme une option aboutit souvent à une **surtraduction**. Si par exemple nous traduisons "aller chercher" par "to go and look for" au lieu de "to fetch", nous agissons comme si "aller chercher" était la rencontre fortuite de deux mots autonomes, alors qu'il s'agit d'une expression consacrée par l'usage et représentant une servitude. Le français est en effet obligé d'employer deux mots pour rendre ce que l'anglais exprime aussi bien par un seul. C'est ce que n'a pas vu l'auteur d'un livre sur la Résistance dans le passage

suivant qui utilise, après traduction, des informations de source française.

"The striking miners were given food by the occupation authorities, but they were not won over. It went so far that the families of the strikers were compelled to go to the City Hall to look for the soup which their men had refused." (H.L. Brooks, *Prisoners of Hope*, New York, 1942).

"Look for" est ici une surtraduction. Il aurait fallu dire : "to get the soup" ou "for the soup", ou mieux encore "for the food".

On voit que la surtraduction consiste essentiellement à voir deux unités là où il n'y en a qu'une (17-26).

§ 13. Langue et stylistique.

Le traducteur, avons-nous dit, doit se préoccuper davantage des faits d'option que des faits de servitude. On peut dire que la grammaire est le domaine des servitudes, tandis que les options constituent en grande partie celui de la stylistique, ou tout au moins d'une certaine stylistique, celle que Bally a étudiée dans son *Traité de stylistique française*. En fait, du point de vue où nous nous plaçons et comme le fait Bally lui-même⁶, on peut considérer deux sortes de stylistiques. L'une cherche à dégager les moyens d'expression d'une langue donnée en opposant les éléments affectifs aux éléments intellectuels. C'est la **stylistique interne**. L'autre s'attache à reconnaître les démarches des deux langues en les opposant l'une à l'autre. Nous l'appellerons la stylistique comparative externe, ou **stylistique comparée**. Par exemple, la prédominance du verbe pronominal en français n'est apparence que pour celui qui compare le français à l'anglais. Elle permet de dégager, par voie de contraste, la préférence de l'anglais pour la voix passive. Par contre, l'étude des mots péjoratifs peut se faire à l'intérieur d'une langue donnée et sans comparaison avec une autre langue. Si le traducteur travaille surtout dans le domaine de la stylistique externe, il ne saurait ignorer les constatations de la stylistique interne. Bally, qui s'est surtout consacré à celle-ci, n'en a pas moins compris l'importance du point de vue comparatif. Il s'en est inspiré dans sa *Linguistique générale et linguistique française*, et A. Malblanc en a poursuivi l'application dans son étude sur la stylistique comparée du français et de l'allemand⁷.

6) Cf. *Le Langage et la vie*, 2^e éd., p. 80. Voir aussi Bally, *TSF*, p. 1-30 ; et Malblanc, à l'ouvrage ci-dessous, § 5-7.

7) *Pour une stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris, Didier, 1944. M. Malblanc a depuis publié sa *Stylistique comparée du français et de l'allemand* (Paris, Didier, 2^e éd., 1963) qui s'inspire des normes du présent ouvrage.

Reprenant maintenant notre distinction entre servitude et option, nous dirons que, si les options dominent dans la stylistique interne, qui étudie surtout les faits d'expression, la stylistique externe traite à la fois de servitude et d'option. Beaucoup de démarches caractéristiques d'une langue sont des servitudes. Par exemple, l'**étoffement** des prépositions françaises (91) tient à une servitude du français qui limite l'autonomie des prépositions.

§ 14. Les niveaux de langue.

Dans toute la mesure du possible, le traducteur doit garder la **tonalité** du texte qu'il traduit. Pour ce faire, il doit dégager les éléments qui constituent cette tonalité par rapport à tout un ensemble de caractères stylistiques que nous appelons les **niveaux de langue**. Il est facile de distinguer des tonalités différentes suivant que le texte appartient à la langue parlée, à la langue écrite, à une langue technique, etc. Il est plus difficile, par contre, d'établir une structure de la tonalité⁸.

Nous adopterons ici en grande partie la terminologie saussurienne telle que Bally l'a précisée dans son *Traité de stylistique française*, mais en faisant deux distinctions nouvelles : l'une entre le **bon usage** et la **langue vulgaire**, l'autre entre les préoccupations **esthétiques** et les préoccupations **fonctionnelles**, donc utilitaires.

Le système des tonalités est un système d'oppositions. Tel terme est administratif parce qu'une association mémorielle permet de l'opposer à un terme usuel désignant la même chose : ex. "décès/mort" ; il suppose donc une option et par conséquent l'existence de variantes stylistiques.

Outre l'opposition des mots entre eux sur le plan de l'effet produit, on peut en établir une autre par rapport aux mots usuels qui, de ce fait, sont dépourvus de tonalité et constituent ce que nous appelons la **langue commune**, qui comme son nom l'indique, participe à toutes les catégories horizontales et verticales indiquées dans le schéma ci-après. La distinction entre bon usage et langue vulgaire peut varier suivant les époques ou les circonstances, mais on ne saurait nier cependant que même à une époque de relâchement linguistique

8) La tonalité n'est pas tout entière fonction du niveau, mais elle y puise une bonne part de ses effets stylistiques. Le niveau peut être apprécié indépendamment du message, bien qu'il s'exprime en fait par des signes concrets : mots spéciaux, syntaxe particulière, ordre des mots, etc. Il pourra, lors des opérations de découpage, être porté en marge du texte, un peu comme on inscrit la tessiture d'un morceau de musique à la clef.

comme la nôtre, une personne instruite hésitera à dire : "Je vous cause". Cette expression donne à un texte une certaine tonalité que le traducteur devra s'efforcer de rendre, ne serait-ce que par **compensation**, par exemple, en employant "me" pour "I", ou "It don't matter". Le fait que l'exemple : "Je m'en rappelle" est devenu moins concluant à cet égard témoigne des fluctuations de ces lignes de démarcation, mais n'infirme en rien leur existence.

Notre deuxième distinction reconnaît des préoccupations esthétiques par rapport à celles qui ne sont qu'utilitaires. A partir de la **langue familière**, qui est à la limite inférieure du bon usage, on peut affiner l'expression en s'élevant successivement au niveau des **langues écrite, littéraire, poétique**. En sens inverse, on descend au niveau de la **langue populaire** et de **l'argot**. Parallèlement à cet axe vertical, il y a un axe horizontal qui, à cet étage de la langue écrite, englobe les différentes **spécialisations fonctionnelles**, c'est-à-dire celles où la langue fonctionne au profit d'une spécialisation technique. Ces spécialisations obéissent à des nécessités pratiques et non à une intention esthétique : c'est là ce qui distingue essentiellement les deux axes.

Remarque : En regard de la langue familière et de l'argot, nous plaçons les **jargons**, langues à la fois familières et techniques, comme par exemple ceux des Grandes Ecoles ou de certains métiers. Nous retenons la distinction que fait Bally (*TSF* § 240), à savoir que les jargons diffèrent de l'argot en ce qu'ils ne sont compréhensibles qu'aux seuls initiés. Evidemment ils communiquent largement avec l'argot, mais restent liés à des activités particulières.

Les niveaux de langue

| | tonalité esthétique | | spécialisations fonctionnelles. | | | |
|-----------------|---------------------|-------------------|---------------------------------|-----------|-------------------|------|
| | Bon usage | langue poétique | | | | |
| Langue vulgaire | Langue commune | langue littéraire | | | | |
| | | langue écrite | adminis- trative | juridique | scienti- fique | etc. |
| | | langue familière | les jargons | | | |
| | | langue populaire | | | | |
| | | argot | | | | |

§ 15. Si, par exemple, nous devons traduire le message : "Hello, John! How are you today?" il nous faut savoir à quel niveau il se situe. Nous saurons alors comment traduire l'exclamation ("Bonjour!" "Tiens!" "Bonjour, Jean!" "Salut!" etc.), décider s'il faut conserver le prénom ou l'omettre, opter pour une formule de politesse qui cadrera avec le niveau choisi, etc. C'est précisément faute d'apprécier correctement les niveaux que les étrangers commettent souvent des erreurs, tutoyant un inconnu par exemple, ou employant devant un supérieur des formules qui ne conviennent qu'à un inférieur.

§ 16. Par ailleurs, nous nous plaçons sur un plan synchronique, citant dans la mesure du possible des formes et des textes rapprochés provenant d'un même état de langue, sans émettre à leur sujet d'appréciations normatives. Le traducteur a du reste rarement l'occasion d'en faire et doit se montrer très prudent lorsque son texte lui révèle des faiblesses de style. Peut-il et doit-il les omettre dans sa traduction ? Notons simplement au passage que le choix adopté par nous d'une langue volontairement classique risque de confronter des éléments légèrement en retard sur l'évolution. Nous préférons considérer les cas extrêmes de "français avancé" ou de "progressive English" comme du ressort des spécialistes, et surtout des écrivains eux-mêmes, et constater une norme que nous ne discuterons pas.

III --- UNITÉS - PLANS - TECHNIQUES

§17. Il convient maintenant, une fois rappelées les notions de linguistique applicables à notre propos, de serrer de plus près le travail du traducteur en examinant les unités sur lesquelles il opère, les plans sur lesquels se situent ces unités, et enfin les techniques qui permettent le **passage** d'une langue à l'autre.

A. Unités de traduction.

La recherche des **unités** sur lesquelles on doit opérer est l'une des démarches essentielles de toute science, et souvent la plus controversée. Il en va de même en traduction, où jusqu'ici on ne parlait que de mots, comme si ces segments de l'énoncé étaient si évidents qu'il ne fallait pas les définir. Or il suffit de parcourir les pages des principales revues de linguistique des vingt dernières années pour constater que rien n'est moins défini que la notion de mot ; certains linguistes sont allés jusqu'à traiter le mot de "nébuleuse intellectuelle" (Delacroix) ou même lui refusent toute existence concrète.

Aussi bien nous verrons que malgré son apparente commodité le mot n'est pas une unité satisfaisante. Sans doute nous ne pouvons nous en passer tout à fait, ne serait-ce que parce qu'un énoncé se divise en mots séparés par des espaces blancs et que nous retrouvons dans les dictionnaires les éléments ainsi délimités. Mais même dans la langue écrite les limites ne sont pas toujours très nettes. Nous pensons en particulier à l'usage capricieux du trait d'union. Ainsi on dit "face à face", mais "vis-à-vis", "bon sens", mais "non-sens" et "contresens", "porte-monnaie", mais "portefeuille", "tout à fait", mais "sur-le-champ". Les irrégularités ne sont pas moindres en anglais, le trait d'union étant plus fréquent en britannique qu'en américain. Son omission dans la phrase suivante paraît saugrenue à un lecteur britannique, mais représente l'usage courant aux Etats-Unis.

"His face turned an ugly brick red:

Son visage prit une vilaine couleur rouge brique."

Si maintenant nous passons à la langue parlée, nous constatons qu'en français tout au moins les frontières entre les mots disparaissent, les unités que perçoit l'oreille étant les syllabes et les groupes

de force (ou mots phonétiques). Le français possède en effet très peu de marques phonologiques permettant de délimiter les mots entre eux.

Le problème des unités existe donc et il avait déjà préoccupé Saussure : "La langue présente ce caractère étrange et frappant de ne pas offrir d'entités perceptibles de prime abord, sans qu'on puisse douter cependant qu'elles existent et que c'est leur jeu qui la constitue" (CLG, p. 149).

Au fond ce qui nous gêne pour adopter le mot comme unité, c'est qu'avec lui on ne voit plus clairement la structure double du signe, et que le signifiant prend une place exagérée par rapport au signifié. Le traducteur, répétons-le, part du sens et effectue toutes ses opérations de transfert à l'intérieur du domaine sémantique. Il lui faut donc une unité qui ne soit pas exclusivement formelle, puisqu'il ne travaille sur la forme qu'aux deux extrémités de son raisonnement. Dans ces conditions, l'unité à dégager est l'unité de pensée, conformément au principe que le traducteur doit traduire des idées et des sentiments et non des mots.

Nous considérons comme équivalents les termes : **unité de pensée**, **unité lexicologique** et **unité de traduction**. Pour nous ces termes expriment la même réalité considérée d'un point de vue différent. Nos unités de traduction sont des unités lexicologiques dans lesquelles les éléments du lexique concourent à l'expression d'un seul élément de pensée⁹. On pourrait encore dire que l'unité de traduction est le plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément¹⁰.

§ 18. On peut distinguer plusieurs sortes d'unités de traduction selon le rôle particulier qu'elles jouent dans le message.

a) les **unités fonctionnelles** sont celles dont les éléments participent à la même fonction grammaticale :

"Il habite/Saint-Sauveur/à deux pas/en meublé/chez ses parents/".

9). Il serait plus exact de dire : l'élément de pensée prédominant dans tel segment de l'énoncé. Il peut, en effet, y avoir superposition d'idées à l'intérieur d'une même unité. Ex. : "to loom" comporte à la fois l'idée d'apparition agrandie et celle d'imminence ou de menace, mais ces deux idées ne peuvent pas se séparer sur le plan de l'agencement. Elles sont superposées. C'est ce que Bally appelle le cumul des signifiés. Il faut s'attendre en pareil cas à ce que la traduction ne garde qu'un des signifiés, celui que le contexte met en avant. C'est pourquoi il est à peu près impossible de traduire complètement un poème.

10). On touche ici très nettement à ce qui sépare notre analyse stylistique de l'analyse structurale. Etant donné que le traducteur doit se préoccuper davantage de sémantique que de structure, il nous a semblé préférable d'avoir une unité définie à partir du sens plutôt qu'à partir de la fonction.

- b) les **unités sémantiques**, comme le nom l'indique, présentent une unité de sens :
- "sur-le-champ : immediately" (cf. "on the spot")
 - "le grand film : the feature"
 - "avoir lieu : to happen" (cf. "to take place")
 - "prendre place : to sit" (ou "to stand")
- c) les **unités dialectiques** articulent un raisonnement :
- "en effet", "or", "puisque aussi bien"
- d) les **unités prosodiques** sont celles dont les éléments participent à une même intonation :
- "You don't say! : Ça, alors !"
 - "You're telling me! Vous ne m'apprenez rien ?"
 - "You bet! Je vous crois!"

En fait les trois dernières catégories constituent nos unités de traduction. Les unités fonctionnelles, à moins d'être brèves, ne sont pas nécessairement limitées à une seule unité de pensée.

§ 19. Si nous considérons maintenant la correspondance entre les unités de traduction et les mots du texte, trois cas peuvent se présenter :

- 1) **unités simples** : chacune d'elles correspond à un seul mot. C'est évidemment le cas le plus simple, et nous le mentionnons d'abord parce qu'il est fréquent et ensuite parce qu'il permet de mieux définir les deux autres. Dans la phrase : "Il gagne cinq mille dollars." il y a autant d'unités que de mots et on peut remplacer chaque mot séparément sans changer la texture de la phrase.
Ex. : "Elle reçoit trois cents francs."
- 2) **unités diluées** : elles s'étendent sur plusieurs mots qui forment une unité lexicologique du fait qu'ils se partagent l'expression d'une seule idée. Nous empruntons nos exemples aux deux langues :
simple soldier : private.
tout de suite : immediately.
au fur et à mesure que : as.
poser sa candidature à : to apply for.
in so far as : dans la mesure où.
to report progress : tenir (quelqu'un) au courant.
nooks and crannies : des recoins.
- 3) **unités fractionnaires** : l'unité n'est alors qu'une partie d'un mot, ce qui veut dire que la composition du mot est encore sentie par le sujet parlant.

Ex. : "relever quelque chose qui est tombé", mais non "relever une erreur" ; "recréation", mais non "récréation" ; "brunette", en français "petite brune", mais non en anglais, où l'on peut dire "a tall brunette" ; "re-cover" (recouvrir), mais non "recover" (recouvrer).

On sait qu'en anglais l'accentuation indique si le mot a deux unités (black' bird') ou une seule (black'-bird).

§ 20. Mais l'identification des unités de traduction repose aussi sur une autre classification où intervient le degré de cohésion des éléments en présence. Malheureusement il s'agit là d'un critère variable, et les catégories que nous allons tenter d'établir sont surtout des points de repère entre lesquels il faut s'attendre à trouver des cas intermédiaires difficiles à classer.

1) Aux unités réduites à un seul mot (19) nous opposerons les **groupes unifiés** formés de deux ou de plusieurs mots offrant le maximum de cohésion. Dans cette catégorie entrent les expressions qu'on a coutume d'appeler **idiotismes**. L'unité de sens est très nette et elle s'appuie souvent sur une particularité syntaxique telle que l'omission de l'article devant le nom. En général les traducteurs les moins expérimentés décèlent sans peine ce genre d'unité.

Ex. : à bout portant : point-blank
mettre à pied : to dismiss
à mon corps défendant : in self-defence
avoir le pas sur : take precedence over
avoir lieu : take place
s'en prendre à : blame
faire fausse route : to go astray
l'échapper belle : to have a narrow escape
avoir maille à partir avec : to have a bone to pick with.

§ 21. Moins évidentes sont les alliances de mots où le degré de cohésion est moindre, mais dont les termes sont unis par une certaine affinité. On pourrait les appeler **groupements par affinité**.

a) les **locutions d'intensité**

Elles sont centrées sur un nom :

- un hiver rigoureux : a severe winter
- un bombardement intense : severe shelling
- un refus catégorique : a flat denial

une connaissance approfondie : a thorough knowledge
 d'une importance capitale : of paramount importance
 une majorité écrasante : an overwhelming majority
 une souveraineté pleine et entière :
 a full and undiminished sovereignty
 une pluie diluvienne : a downpour

ou sur un adjectif, un participe passé ou un verbe :

grièvement blessé : seriously injured
 sourd comme un pot : stone deaf
 diamétralement opposés : poles apart
 formellement interdit : strictly prohibited
 entièrement revu et corrigé : completely revised
 battre à plate couture : to beat hollow
 s'ennuyer à mourir : to be bored to death
 savoir pertinemment : to know for a fact
 réfléchir mûrement : to give careful consideration
 s'amuser royalement : to enjoy oneself immensely

On voit que ces groupements existent dans les deux langues, mais il est rare qu'ils se laissent traduire littéralement. L'anglais a une façon à lui de renforcer un adjectif :

— Drink your coffee while it is nice and hot :

Buvez votre café pendant qu'il est chaud.

— He was good and mad : Il était furieux.

— A great big truck : Un énorme camion.

Le renforcement de "big" par "great" évoque le langage enfantin.

Certains adjectifs ont même un autre adjectif comme intensificateur :

stone deaf : sourd comme un pot

stark mad : complètement fou

stark naked : nu comme un ver

dead tired : éreinté

dripping wet : ruisselant

§ 22. b) les **locutions verbales** dans lesquelles un verbe suivi d'un nom (ex. faire une promenade) est en principe l'équivalent d'un verbe simple (ex. se promener) de la même famille que le nom :

faire une promenade : to take a walk

prendre note : to take note

remettre sa démission : to tender one's resignation

induire en tentation : to lead into temptation

apporter un changement : to make a change

mettre un terme à : to put an end to
 pousser un soupir : to heave a sigh
 pousser un cri : to utter a cry
 porter un jugement sur : to pass judgment on

Le verbe simple n'existe pas toujours. Il faut considérer aussi comme unité de pensée les groupes formés d'un nom appelant un certain verbe pour sa mise en œuvre dans la phrase, et ce verbe n'est pas forcément le même dans les deux langues.

subir un échec : to suffer a setback

remporter un succès : to score a success

franchir une distance : to cover a distance

faire un somme : to take a nap

faire des vers : to write poetry

dresser une liste : to draw up a list

percevoir un droit : to charge a fee

établir un certificat : to make out a certificate

suivre un cours : to take a course

passer un examen : to take an exam

On verra d'autre part (87) que beaucoup de verbes simples anglais ne peuvent se traduire en français que par des locutions verbales.

Ex. : passer au crible : to sift

mettre en danger : to endanger

fermer à clef : to lock

faire bon accueil à : to welcome

interjeter appel : to appeal

faire écho à : to echo

donner de la bande : to list

mettre en italique : to italicize

faire une genuflexion : to genuflect

§ 23. c) De même beaucoup de nos **locutions adjectivales et adverbiales** (87, 112) constituent des unités, comme le montre le fait qu'elles se rendent en anglais par un mot simple.

capitulation sans condition : unconditional surrender

d'un air de reproche : reproachfully

d'un œil (air) critique : critically

à plusieurs reprises : repeatedly

à juste titre : deservedly

§ 24. d) Beaucoup d'unités sont formées d'un nom et d'un adjectif, sans qu'il y ait cette fois intensification de la qualité exprimée par le nom. L'adjectif est fréquemment un mot usuel à sens technique.

les grands magasins : department stores
 sa bonne volonté : his willingness
 un haut fourneau : a blast furnace
 du fer blanc : tin
 un petit pain : a roll
 une petite voiture : a wheel-chair
 un simple soldat : a private
 la vitesse acquise : the momentum
 une longue-vue : a telescope

§ 25. e) Au delà de ces domaines assez faciles à délimiter on entre dans un maquis d'expressions où le traducteur doit dépister l'unité lexicologique. Les dictionnaires en donnent de nombreux exemples, mais il n'existe pas, et pour cause, de répertoires complets. Nous donnons ci-dessous des exemples pris au hasard pour montrer la variété de ces unités.

le régime des pluies : the rainfall
 un immeuble de rapport : an apartment (ou "office") building
 mettre en chantier : to lay down
 mettre au point : to overhaul, to perfect, to clarify
 gagner du temps : to save time
 chercher à gagner du temps : to stall, to play for time

§ 26. En principe, la traduction d'un mot dépend de son contexte. L'unité de traduction est un contexte restreint ; c'est un syntagme dont l'un des éléments détermine la traduction de l'autre : "régime" se traduit par "fall" dans "régime des pluies". D'autre part, le contexte relève de la parole : les mots qui s'y rencontrent ont peu de chance de se retrouver de nouveau dans le même ordre. L'unité de traduction relève en même temps de la langue, car elle est aussi une association mémorielle (74).

La distinction que nous avons faite entre groupes unifiés et groupements par affinité n'exclut pas leur combinaison en unités complexes. Par exemple, "bonne" et "volonté" donnent par affinité l'unité "bonne volonté". Mais la bonne volonté ne vaut que si elle se manifeste. Il y a donc affinité de sens entre "bonne volonté", groupement par affinité, et "faire preuve de", groupe unifié. Cela nous donne

"faire preuve de bonne volonté" que nous traduisons tout simplement à l'occasion par "to be co-operative". De même "à huis clos", groupe figé, forme avec "délibérer" ou "siéger" un groupement par affinité : "délibérer" ou "siéger à huis clos : to hear a case in camera".

B. Les trois plans de la stylistique externe :

Nous avons à plusieurs reprises fait allusion à une division tripartite de notre matière. Il convient maintenant de s'y attarder davantage

§ 27. a) Le premier plan englobe l'ensemble des signes considérés en eux-mêmes, c'est-à-dire abstraction faite des messages dans lesquels ils s'insèrent d'ordinaire. Le répertoire des signes, ou **lexique**, s'explore par substitution d'unités de traduction à l'intérieur de cadres syntaxiques de structure comparable. Il ne s'agit pas pour nous d'exposer séparément le contenu des deux lexiques, celui de LD et celui de LA, chaque lexique pouvant en effet s'ordonner par rapport à lui-même". Notre but est de dégager de leur rapprochement certaines catégories lexicales permettant de rendre mieux compte de nos unités de traduction. Parfois le parallélisme entre LD et LA est frappant, et il suffit d'en profiter. Parfois les deux langues divergent nettement et il faut analyser ces divergences pour les comprendre et les surmonter. Les différences nous intéressent naturellement plus que les similitudes. Plus deux langues sont proches par la structure et la civilisation, et plus grand est le danger de confusion entre les valeurs de leurs lexiques respectifs, comme le montre, par exemple, la question des faux-amis (54 sq.). Mais même les mots qui ne souffrent pas de ressemblances fortuites et trompeuses présentent cependant des différences d'aire sémantique auxquelles le traducteur doit prendre garde.

Ainsi "street" recouvre, en américain, le sens du français, "chaussée" aussi bien que celui de "rue".

"Do not walk in" the street : Ne marchez pas sur la chaussée."

11). J. Perrot note très justement à ce propos que l'application des principes fonctionnels, qui ont donné tant de faits nouveaux sur le plan phonologique, n'a jamais été tentée sur le plan du lexique (*La Linguistique*, p. 62)

12). Lorsque "street" s'emploie au sens de "chaussée" il s'emploie avec "in" et non pas "on". En britannique "chaussée" peut se rendre par "roadway".

Étant donné que les unités de traduction se substituent entre elles à l'intérieur de certains cadres syntaxiques tels que

| | |
|-----------|--------------|
| there was | a noise |
| | a bang |
| | a thud |
| | a hiss, etc. |

on peut dire que le lexique s'ordonne selon un axe vertical¹³.

§ 28. b) Les unités de traduction s'ordonnent à leur tour sur un autre plan, horizontal cette fois, et qui est la trame de l'énoncé, auquel nous donnerons le nom d'**agencement** pour insister sur les faits de structure. La fonction, la valeur des UT est conditionnée à chaque instant du déroulement des énoncés par des **marques** particulières, par des variations de forme (**morphologie**) et par un certain ordre (**syntaxe**). Ici, soulignons que nous ne nous arrêterons pas à des comparaisons morphologiques, qui seraient pourtant intéressantes, parce que le comportement formel des signifiants (par exemple, l'invariabilité de l'adjectif anglais), ne nous apprendrait rien sur le plan de la traduction. Là encore, nous partirons du sens, retrouvant la dichotomie qui est, pour J. Perrot, le domaine essentiel du linguiste : **lexique et syntaxe** : ... "car l'usage de la langue comme moyen de communication implique la connexion de deux fonctions : il y a communication d'énoncés... relatifs à des notions" (*La Linguistique*, p. 21).

§ 29. c) Nous sommes enfin amenés à considérer un troisième plan, celui du **message**, qui est en quelque sorte le cadre global dans lequel l'énoncé s'insère et se déroule jusqu'à sa conclusion. Le message est individuel : il relève de la parole et ne dépend des faits de structure que dans la mesure où le choix d'un système linguistique impose à l'usage certaines limites et certaines servitudes. Du message relèvent les éclairages particuliers (**tonalités**), le choix des **niveaux**, l'ordonnance des **paragraphes**, et des **charnières** qui en ponctuent le déroulement. Le message baigne tout entier dans la métalinguistique, puisqu'il est le reflet individuel des situations, qui sont des phénomènes extra-linguistiques. Il y a donc pour nous, dans l'exploration

13). C'est également suivant un axe vertical que s'ordonnent les composantes sémantiques d'un mot (voir note 9). Ex. : "casquette" : idée de coiffure, idée de classe sociale (à une époque donnée), idée d'occupation (travail manuel, chasse, etc...).

du texte, des faits qui ne s'expliquent pas par des considérations d'ordre lexical ou syntaxique, et qui relèvent d'une réalité plus haute, plus difficilement accessible, mais essentielle, que certains linguistes ont appelée "contexte", sans d'ailleurs jamais la définir complètement. C'est ce qu'a voulu exprimer G. Galichet dans un ouvrage très dense et qui nous a fourni de nombreuses suggestions, la *Physiologie de la langue française*, P.U.F., 1958, où nous relevons le passage caractéristique suivant :

« Dans la phrase, les mots se déterminent les uns les autres ; une sélection s'opère ainsi entre leurs diverses significations possibles. Et l'acception ainsi sélectionnée se module de certaines nuances que les mots se communiquent, déteignant ainsi... les uns sur les autres, nuances qu'imprime souvent aussi l'ensemble de la phrase. Ces nuances peuvent modifier considérablement la signification lexicale du mot. C'est dire qu'en fin de compte un mot n'a pas de sens en soi : il n'a de sens que dans et par un contexte. » (p. 40).

Voilà donc les axes selon lesquels s'ordonneront les trois parties principales du présent ouvrage. Le schéma ci-dessous résume graphiquement les cadres de notre recherche.

| | | | | | | | | |
|------------------|-----------|-------------|-------------|--------------------|-------------------|-------------------------------------|------------------------------------|---|
| METALINGUISTIQUE | FRONTIÈRE | -- DE LA -- | STYLISTIQUE | MICRO-LINGUISTIQUE | TOTALITÉ DU SIGNE | I | II | III |
| | | | | | | unités de pensée (monèmes) | syntagmes et molécules | tonalité charnières mise en relief "contexte" |
| | | | | | | -- LEXIQUE -- | AGENCEMENT | -- MESSAGE -- |
| | | | | | | unités de traductions (VOCABULAIRE) | morphologie et syntaxe (GRAMMAIRE) | phrases paragraphes textes (COMPOSITION) |
| | | | | | | 1 | 2 | 3 |

C. Les procédés techniques de la traduction.

§ 30. Une fois posés les principes théoriques sur lesquels repose la stylistique comparée, il convient d'indiquer quels sont les procédés techniques auxquels se ramène la démarche du traducteur.

Rappelons qu'au moment de traduire, le traducteur rapproche deux systèmes linguistiques, dont l'un est exprimé et figé, l'autre est encore potentiel et adaptable. Le traducteur a devant ses yeux un point de départ et élabore dans son esprit un point d'arrivée ; nous avons dit qu'il va probablement explorer tout d'abord son texte : évaluer le contenu descriptif, affectif, intellectuel des UT qu'il a découpées ; reconstituer la situation qui informe le message ; peser et évaluer les effets stylistiques, etc. Mais il ne peut en rester là : bientôt son esprit s'arrête à une solution — dans certains cas, il y arrive si rapidement qu'il a l'impression d'un jaillissement simultané, la lecture de LD appelant presque automatiquement le message en LA ; il ne lui reste qu'à contrôler encore une fois son texte pour s'assurer qu'aucun des éléments LD n'a été oublié, et le processus est terminé.

C'est précisément ce processus qu'il nous reste à préciser. Ses voies, ses procédés apparaissent multiples au premier abord, mais se laissent ramener à sept, correspondant à des difficultés d'ordre croissant, et qui peuvent s'employer isolément ou à l'état combiné.

§ 31. Traduction directe ou traduction oblique.

Notons tout d'abord qu'il y a, grosso modo, deux directions dans lesquelles le traducteur peut s'engager : la traduction **directe** ou **littérale**, et la traduction **oblique**.

En effet, il peut arriver que le message LD se laisse parfaitement transposer dans le message LA, parce qu'il repose soit sur des catégories parallèles (parallélisme structural), soit sur des conceptions parallèles (parallélisme métalinguistique). Mais il se peut aussi que le traducteur constate dans la langue LA des trous ou "lacunes" (52), qu'il faudra combler par des moyens équivalents (171 sq.), l'impression globale devant être la même pour les deux messages. Il se peut aussi que par suite de divergences d'ordre structural ou métalinguistique certains effets stylistiques ne se laissent pas transposer en LA sans un bouleversement plus ou moins grand de l'agencement ou même du lexique. On comprend donc qu'il faille, dans le deuxième cas, avoir recours à des procédés

beaucoup plus détournés, qui à première vue peuvent surprendre, mais dont il est possible de suivre le déroulement pour en contrôler rigoureusement l'équivalence : ce sont là des procédés de traduction oblique. Les procédés 1, 2 et 3 sont directs. Les autres sont obliques.

§ 32. *Procédé N° 1 : l'emprunt.* Trahissant une lacune, généralement une lacune métalinguistique (technique nouvelle, concept inconnu), l'emprunt est le plus simple de tous les procédés de traduction. Ce ne serait même pas un procédé de nature à nous intéresser, si le traducteur n'avait besoin, parfois, d'y recourir volontairement pour créer un effet stylistique. Par exemple pour introduire une couleur locale, on se servira de termes étrangers, on parlera de "verstes" et de "puds" en Russie, de "dollars" et de "party" en Amérique, de "tequila" et de "tortillas" au Mexique, etc. Une phrase telle que : "the coroner spoke" se traduit mieux par un emprunt : "Le coroner prit la parole", que par la recherche plus ou moins heureuse d'un titre équivalent parmi les magistrats français.

Il y a des emprunts anciens, qui n'en sont plus pour nous, puisqu'ils sont rentrés dans le lexique et deviennent des servitudes : "alcool", "redingote", "paquebot", "acajou", etc. Ce qui intéresse le traducteur, ce sont les emprunts nouveaux et même les emprunts personnels. Il est à remarquer que souvent les emprunts entrent dans une langue par le canal d'une traduction, ainsi que les emprunts sémantiques ou faux-amis, contre lesquels il faut se prémunir soigneusement. (54 sq.).

La question de la couleur locale évoquée à l'aide d'emprunts intéresse les effets de style et par conséquent le message.

§ 33. *Procédé N° 2 : le calque.*

Le calque est un emprunt d'un genre particulier : on emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement les éléments qui le composent. On aboutit, soit à un **calque d'expression**, qui respecte les structures syntaxiques de la LA, en introduisant un mode expressif nouveau (cf. "Compliments de la Saison"), soit à un **calque de structure**, qui introduit dans la langue une construction nouvelle (cf. "Science-fiction").

De même que pour les emprunts, il existe des calques anciens, figés, que nous citons au passage pour rappeler qu'ils peuvent, comme les emprunts, avoir subi une évolution sémantique qui en font des faux amis. Plus intéressants pour le traducteur seront les calques nou-

veaux, qui veulent éviter un emprunt tout en comblant une lacune (cf. "économiquement faible", calqué sur l'allemand) ; il y a avantage, semble-t-il, à recourir alors à la création lexicologique à partir du fonds gréco-latin ou à pratiquer l'hypostase (cf. Bally, *LGLF* § 257 sq.). On éviterait ainsi des calques pénibles, tels que: "Thérapie occupationnelle" (Occupational Therapy) ; "Banque pour le Commerce et le Développement" ; "les quatre Grands" ; "le Premier français", et autres calques qui sont, dans l'esprit de certains traducteurs, l'expression la plus concrète de l'abomination de la désolation¹⁴.

§ 34. Procédé N° 3 : la traduction littérale.

La traduction littérale ou mot à mot désigne le passage de LD à LA aboutissant à un texte à la fois correct et idiomatique sans que le traducteur ait eu à se soucier d'autre chose que des servitudes linguistiques : ex. : "I left my spectacles on the table downstairs : J'ai laissé mes lunettes sur la table en bas" ; "Where are you? : Où êtes-vous?" "This train arrives at Union Station at ten. Ce train arrive à la gare Centrale à 10 heures."

En principe, la traduction littérale est une solution unique, réversible et complète en elle-même. On en trouve les exemples les plus nombreux dans les traductions effectuées entre langues de même famille (français-italien) et surtout de même culture. Si l'on peut constater un certain nombre de cas de traduction littérale entre le français et l'anglais, c'est que les conceptions métalinguistiques peuvent également souligner des coexistences physiques, des périodes de bilinguisme, avec l'imitation consciente ou inconsciente qui s'attache à un certain prestige intellectuel ou politique, etc. On peut aussi les expliquer par une certaine convergence des pensées et parfois des structures, que l'on observe bien dans les langues de l'Europe (cf. la création de l'article défini, le concept de culture et de civilisation, etc.) et qui a inspiré plusieurs articles intéressants aux tenants de la "General Semantics".

14). Autres exemples de calques : "Le mariage est une association à cinquante-cinquante..." (*Les Nouvelles Littéraires*, 6 octobre 1955) ; "l'homme dans la rue" (G. Gignoux, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1955) — il faudrait dire "l'homme de la rue" ou mieux encore "le Français moyen" ; "compagnon de route" (pour "fellow-traveller") (*Le Monde*, Sélection hebdomadaire, 1-7 mars 1956) ; "...la plupart des grandes décisions sur le Proche-Orient ont été prises à un moment où Sir Winston Churchill affectait de considérer comme "vide" la "chaise" de la France sur la scène internationale." (*Le Monde*, Sélection hebdomadaire, 1-7 mars 1956) — dire : "la place" ou, à la rigueur, "le fauteuil".

§ 35. Jusqu'au procédé N° 3, on a pu traduire sans l'intervention de procédés stylistiques spéciaux. Si tel était toujours le cas, le présent ouvrage n'aurait pas de raison d'être et la traduction, ramenée au passage univoque de LD à LA, n'offrirait aucun intérêt. La solution, proposée par le groupe du *Massachusetts Institute of Technology*, de confier à des machines à mémoire électronique la traduction de textes scientifiques repose en grande partie sur l'existence, dans ces textes, de segments parallèles, correspondant à des raisonnements parallèles qui, comme on pouvait s'y attendre, se révèlent particulièrement nombreux dans le cas de la langue scientifique¹⁵.

Mais si, une fois ce procédé N° 3 atteint, la traduction littérale est reconnue inacceptable par le traducteur, il faut recourir à une traduction oblique. Par inacceptable, nous entendons que le message, tel qu'il se laisse rédiger littéralement,

- (a) donne un autre sens
- (b) n'a pas de sens
- (c) est impossible pour des raisons structurales
- (d) ne correspond à rien dans la métalinguistique de LA
- (e) correspond bien à quelque chose, mais non pas au même niveau de langue.

Si, pour fixer les idées, nous considérons les deux phrases suivantes : (1) "He looked at the map" (2) "He looked the picture of health", nous pourrions traduire la première en appliquant les règles de la traduction littérale : "il regarda la carte"¹⁶, mais nous ne pouvons traduire ainsi la seconde : "il paraissait l'image de la santé", à moins de le faire pour des raisons expressives (cas du personnage anglais qui parle mal français dans un dialogue). Si le traducteur aboutit à un texte tel que celui-ci : "Il se portait comme un charme", c'est qu'il reconnaît là une équivalence de messages, que sa position particulière, extérieure à la fois à LD et à LA, lui fait apparaître clairement. L'équivalence de messages s'appuie elle-même, en dernier ressort, sur une identité de situation, qui seule permet de dire que LA retient de la réalité certaines caractéristiques que LD ne connaît pas.

Normalement, si nous avons des dictionnaires de signifiés, il suffirait de chercher notre traduction à l'article correspondant à la situation identifiée par le message LD. Comme il n'en existe pratique-

15). Consulter à ce sujet les articles de la revue *Mechanical Translation*, Cambridge, Mass., M.I.T. (1944) ainsi que le livre de Locke, W.N. et A.D. Booth, *Machine Translation of Languages*, New York, John Wiley, 1955, dont Martin Joos a donné le compte rendu dans *Language*, avril-juin 1956.

16). On remarquera que le message n° 1 perd en clarté, puisque "carte" explicite moins que "map". Mais ceci n'infirme en rien la démonstration. Voir compensation (15).

ment pas, nous partons des mots ou unités de traduction, et nous devons les soumettre à des procédés particuliers pour aboutir au message désiré. Le sens d'un mot étant fonction de la place qu'il occupe dans l'énoncé, il arrive que la solution aboutisse à un groupement de mots tellement éloigné de notre point de départ qu'aucun dictionnaire n'en fait mention. Étant donné les combinaisons infinies des signifiants entre eux, on comprend pourquoi le traducteur ne saurait trouver dans les dictionnaires des solutions toutes faites à ses problèmes. Car lui seul possède la totalité du message pour l'éclairer dans son choix, et c'est le message seul, reflet de la situation, qui permet en dernière analyse de se prononcer sur le parallélisme des deux textes.

§ 36. Procédé N° 4 : la transposition.

Nous appelons ainsi le procédé qui consiste à remplacer une partie du discours par une autre, sans changer le sens du message. Ce procédé peut aussi bien s'appliquer à l'intérieur d'une langue qu'au cas particulier de la traduction. "Il a annoncé qu'il reviendrait" devient par transposition du verbe subordonné en substantif : "Il a annoncé son retour". Nous appelons cette seconde tournure : tournure transposée, par opposition à la première, qui est tournure de base. Dans le domaine de la traduction, nous serons appelés à distinguer deux espèces de transposition : (1) la **transposition obligatoire** (2) la **transposition facultative**. Par exemple : "dès son lever" doit être non seulement traduit (Procédé N° 3) mais obligatoirement transposé (Procédé N° 4) en "As soon as he gets up" (ou "got up"), l'anglais n'ayant dans ce cas que la tournure de base. Mais en sens inverse, nous avons le choix entre le calque et la transposition, puisque le français possède les deux tournures.

Au contraire, les deux phrases équivalentes "après qu'il sera revenu : "after he comes back" peuvent être toutes les deux rendues par une transposition : "après son retour : after his return".

La tournure de base et la tournure transposée ne sont pas nécessairement équivalentes au point de vue de la stylistique. Le traducteur doit donc être prêt à opérer la transposition si la tournure ainsi obtenue s'insère mieux dans la phrase ou permet de rétablir une nuance de style. On voit en effet que la tournure transposée a généralement un caractère plus littéraire.

Le **chassé-croisé** (88) est un cas particulièrement fréquent de transposition.

§ 37. Procédé N° 5 : la modulation.

La modulation est une variation dans le message, obtenue en changeant de point de vue, d'éclairage. Elle se justifie quand on s'aperçoit que la traduction littérale ou même transposée aboutit à un énoncé grammaticalement correct, mais qui se heurte au génie de LA.

De même que pour la transposition, nous distinguerons des modulations libres ou facultatives et des modulations figées ou obligatoires. Un exemple classique de la modulation obligatoire est la phrase : "The time when..." qui doit se rendre obligatoirement par : "le moment où"; au contraire, la modulation qui consiste à présenter positivement ce que la LD présentait négativement est le plus souvent facultative, bien qu'il y ait là des rapports étroits avec la démarche de chaque langue : "It is not difficult to show... : Il est facile de démontrer...".

La différence entre une modulation figée et une modulation libre est une question de degré. Dans le cas de la modulation figée, le degré de fréquence dans l'emploi, l'acceptation totale par l'usage, la fixation conférée par l'inscription au dictionnaire (ou la grammaire) font que toute personne possédant parfaitement les deux langues ne peut hésiter un instant sur le recours à ce procédé.

Dans le cas de la modulation libre, il n'y a pas eu de fixation, et le processus est à refaire chaque fois. Notons cependant que cette modulation n'est pas pour cela facultative ; elle doit, si elle est bien conduite, aboutir à la solution idéale correspondant, pour la langue LA, à la situation proposée par LD. Si l'on veut une comparaison, la modulation libre aboutit à une solution qui fait s'exclamer le lecteur : Oui, c'est bien comme cela que l'on s'exprimerait en français ; la modulation libre tend donc vers une solution unique. Et cette solution unique repose sur un mode habituel de pensée, imposé et non facultatif. On voit donc qu'entre la modulation figée et la modulation libre, il n'y a qu'une différence de degré, et qu'une modulation libre peut, à chaque instant, devenir une modulation figée dès qu'elle devient fréquente, ou dès qu'elle est sentie comme la solution unique (ceci ressort généralement de l'examen de textes bilingues ou de discussions au cours d'une conférence bilingue ou d'une traduction fameuse qui s'impose par sa valeur littéraire). L'évolution d'une modulation libre vers une modulation figée arrive à son terme lorsque le fait en question s'inscrit dans les dictionnaires et les grammaires et devient matière enseignée. A partir de cet instant, la non-modulation est une faute d'usage, condamnée comme telle".

17). G. Panneton, à qui nous empruntons le terme modulation, avait bien pressenti ce que l'on peut tirer d'une application méthodique de la transposition et de la modulation : "La transposition correspondrait en traduction à une

§ 38. Procédé N° 6 : L'équivalence.

Nous avons souligné à plusieurs reprises qu'il est possible que deux textes rendent compte d'une même situation en mettant en œuvre des moyens stylistiques et structuraux entièrement différents. Il s'agit alors d'une équivalence. L'exemple classique de l'équivalence est fourni par la réaction de l'amateur qui plante un clou et se tape sur les doigts : s'il est français, il dira : "Aïe", s'il est anglais, il dira : "Ouch".

Cet exemple, quoique grossier, fait ressortir un caractère particulier des équivalences : elles sont le plus souvent de nature syntagmatique, et intéressent la totalité du message. Il en résulte que la plupart des équivalences, pour emporter notre adhésion, sont figées et font partie d'un répertoire phraséologique d'idiotismes, de clichés, de proverbes, de locutions substantivales ou adjectivales, etc. Les proverbes offrent en général de parfaites illustrations de l'équivalence : "like a bull in a china shop : comme un chien dans un jeu de quilles" ; "Too many cooks spoil the broth : Deux patrons font chavirer la barque" ; il en va de même pour les idiotismes : "to talk through one's hat", "as like as two peas" ne doivent se calquer à aucun prix ; et pourtant, c'est ce qu'on observe chez les populations dites bilingues, qui souffrent du contact permanent de deux langues et finissent par n'en savoir aucune. Il se peut d'ailleurs que certains de ces calques finissent par être acceptés par l'autre langue, surtout si la situation qu'ils évoquent est neuve et susceptible de s'acclimater à l'étranger. Mais la responsabilité d'introduire ces calques dans une langue parfaitement organisée ne devrait pas échoir au traducteur : seul l'auteur peut se permettre semblables fantaisies, dont le succès ou l'échec rejaillira alors sur lui. Dans une traduction, il faut s'en tenir à des formes plus classiques, car le soupçon d'anglicisme, de germanisme, d'hispanisme s'attachera toujours à tout essai d'innovation dans le sens du calque.

§ 39. Procédé N° 7 : L'adaptation.

Avec ce septième procédé, nous arrivons à la limite extrême de la traduction ; il s'applique à des cas où la situation à laquelle le message se réfère n'existe pas dans LA, et doit être créée par rapport

équation du premier degré, la modulation à une équation du second degré, chacune transformant l'équation en identité, toutes deux effectuant la résolution appropriée". *La Transposition en traduction*, thèse de M.A., Université de Montréal, 1946.

à une autre situation, que l'on juge équivalente. C'est donc ici un cas particulier de l'équivalence, une *équivalence de situations*. Pour prendre un exemple, on peut citer le fait pour un père anglais d'embrasser sa fille sur la bouche comme une donnée culturelle qui ne passerait pas telle quelle dans le texte français. Traduire : "he kissed his daughter on the mouth" par "il embrassa sa fille sur la bouche", alors qu'il s'agit simplement d'un bon père de famille rentrant chez lui après un long voyage, serait introduire dans le message LA un élément qui n'existe pas dans LD ; c'est une sorte particulière de surtraduction. Disons : "il serra tendrement sa fille dans ses bras", à moins que le traducteur ne veuille faire de la couleur locale à bon marché.

Ce procédé d'adaptation est bien connu des interprètes qui travaillent en simultané ; on raconte qu'ayant adapté "cricket" en "Tour de France" dans un contexte où l'on évoquait un sport particulièrement populaire, un interprète fut mis dans une situation difficile par la réponse du délégué français, qui remerciait l'orateur d'avoir évoqué un sport aussi typiquement français. Il fallut alors inverser l'adaptation pour retomber en anglais sur le "cricket"...

Le refus de procéder à des adaptations qui portent non seulement sur les structures, mais aussi sur le déroulement des idées et leur présentation matérielle dans le paragraphe, se trahit dans un texte parfaitement correct par une tonalité indéfinissable, quelque chose de faux qui décèle invariablement une traduction. C'est malheureusement l'impression que donnent trop souvent les textes publiés par les organisations internationales actuelles, dont les membres exigent par ignorance ou un souci mal placé de littéralité des traductions aussi calquées que possible. Le résultat est un galimatias qui n'a de nom dans aucune langue, mais que René Etiemble a fort justement traité de "sabir atlantique". Un texte ne doit être un calque, *ni sur le plan structural, ni sur le plan métalinguistique*. Toutes les grandes traductions littéraires ont reconnu implicitement l'existence des procédés dont nous venons de faire le recensement, comme l'a très bien montré Gide dans sa Préface de *Hamlet*. Et l'on peut se demander si les Américains ne refusaient pas de prendre la SDN au sérieux parce que beaucoup de ses textes étaient des traductions non modulées et non adaptées d'un original français, de même que le "sabir atlantique" ne s'explique que par des textes mal digérés à partir d'un original anglo-américain. Nous touchons là un problème extrêmement grave, que le manque de place nous empêche de traiter : celui des changements intellectuels, culturels et linguistiques que peut entraîner à la longue l'existence de docu-

ments importants, manuels scolaires, articles de journaux, dialogues de films, etc. rédigés par des traducteurs qui ne peuvent pas ou n'osent pas s'aventurer dans les traductions obliques. A une époque où la centralisation excessive et le manque de respect pour la culture d'autrui poussent les organisations internationales à adopter une langue de travail unique pour rédiger des textes qui sont ensuite traduits hâtivement par des traducteurs mal considérés et trop peu nombreux, on peut craindre de voir les quatre-cinquièmes du globe se nourrir exclusivement de traductions et périr intellectuellement de ce régime de bouillie pour les chats.

§ 40. Application des 7 procédés ci-dessus :

Au cours des chapitres suivants, nous aurons l'occasion de montrer que nos sept procédés s'appliquent également, quoique à des degrés divers, aux trois parties de cet ouvrage : lexique, agencement et message. Il est par exemple possible de procéder à des *emprunts* sur le plan du lexique : "bulldozer", "réaliser", "stopover" et sur le plan du message : "O.K.", "Five o'clock tea". C'est ce que nous avons voulu montrer par le tableau récapitulatif ci-après, qui donne un exemple typique pour chacun des procédés envisagés sur les trois plans de la stylistique.

Enfin, il est bien entendu que l'on peut, dans une même phrase, recourir à plusieurs de ces procédés, et que certaines traductions ressortissent parfois à tout un complexe technique qu'il est difficile de définir ; par exemple la traduction de "paper-weight" par "presse-papiers" offre à la fois une transposition et une modulation, figées bien entendu. De même, la traduction (sur une porte) de PRIVATE par DÉFENSE D'ENTRER est à la fois une transposition, une modulation et une équivalence. C'est une transposition parce que l'adjectif "private" se rend par une locution nominale ; une modulation, parce qu'on passe d'une constatation à un avertissement (cf. "wet paint. : Prenez garde à la peinture") ; enfin, c'est une équivalence puisque la traduction est obtenue en remontant à la situation sans passer par la structure.

TABLEAU GÉNÉRAL DES PROCÉDÉS DE TRADUCTION :

| | <i>Lexique</i> | <i>Agencement</i> | <i>Message</i> |
|-----------------------------------|---|--|--|
| 1. Emprunt | F. Bulldozer A. Fuselage | F. Science-fiction A. (Pie) à la mode | F. Five o'Clock Tea. A. Bon voyage. |
| 2. Calque | F. Economiquement faible A. Normal School | F. Lutétia Palace A. Governor General | F. Compliments de la Saison A. Take it or leave it. |
| 3. Traduction littérale | F. ink A. encre | F. L'encre est sur la table A. The ink is on the table | F. Quelle heure est-il ? A. What time is it? |
| 4. Transposition | F. Expéditeur A. From: | F. Depuis la révalorisation du bois A. As timber becomes more valuable | F. Défense de fumer A. No smoking |
| 5. Modulation | F. Peu profond A. Shallow | F. Donnez un peu de votre sang A. Give a pint of your blood | F. Complet A. No Vacancies |
| 6. Equivalence | F. (Milit.) La soupe A. Br. (Milit.) Tea | F. Comme un chien dans un jeu de quilles A. Like a bull in a china shop | F. Château de cartes A. Hoilow Triumph |
| 7. Adaptation | F. Cyclisme A. Br. cricket A. U.S. baseball | F. En un clin d'œil A. Before you could say Jack Robinson | F. Bon appétit! A. U.S. Hi! |